

L'exposé oral, en 3 parties, pourra être organisé comme suit :

A. Présentation de l'œuvre et son contexte

1. Identifier (nature, date, auteur, support) et situer l'œuvre dans les grandes périodes historiques et les aires géographiques.
2. Situer plus précisément sur le plan esthétique et justifier.

B. Analyses et interprétations

1. Décrire l'œuvre de façon subjective telle que son destinataire la perçoit (sensations, émotions, images mentales)
2. Décrire l'œuvre de façon plus objective, en utilisant **un vocabulaire technique adéquat**.
3. Articuler les critères objectifs et subjectifs pour dégager les significations de l'œuvre.

C. Comparaisons, rapprochements

1. Citer une ou des œuvres en lien avec l'œuvre de référence dans le même domaine artistique (ressemblances, différences) et justifier les rapprochements proposés.
2. Proposer des rapprochements avec une ou des œuvres **d'autres domaines artistiques** en se fondant sur des critères précis (lieux, genres, formes, sujets...)

→ Produire un discours simple mais structuré (plan et support numérique).

→ Garder des notes mais éviter de lire (les notes ne contiennent que le plan, les parties importantes, les mots et idées à ne pas oublier).

→ Répondre aux questions sans embarras, reprendre, reformuler si nécessaire.

→ **15 minutes maximum** (le temps de l'installation du matériel et le temps réservé aux questions du jury sont compris dans les 15 minutes).

→ L'exposé pourra être présenté par **un ou deux élèves (maximum)**, la note sera **individuelle**.